

Marie Lemay Lachance, avocate

Conseillère juridique principale

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 14 septembre 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Suivi de la décision D-2018-096
Rencontre technique avec les représentants de la Régie
Notre dossier : 312-00876**

Chère consœur,

Dans sa décision D-2018-096, rendue dans le cadre du rapport annuel 2017 (R-4024-2017), la Régie demandait à Énergir « *de tenir une ou des rencontres techniques sur les programmes PRC et PRRC avec les représentants de la Régie, en préparation du dossier du rapport annuel 2018* » (par. 122). La Régie y précisait que cette rencontre devrait notamment traiter des thèmes suivants :

- la manière la plus efficace de présenter l'information pertinente aux fins du suivi de la Régie selon les approches de masse et au cas par cas;
- les montants engagés en attente d'être versés des programmes PRC et PRRC;
- l'application des grilles d'aide financière;
- les critères de rentabilité appliqués à l'approche au cas par cas.

La rencontre permettrait donc à Énergir de présenter le processus d'élaboration des montants de PRC et de PRRC ainsi que le contrôle administratif qui s'en suit. Dans un deuxième temps, elle permettrait également d'aborder les préoccupations de la Régie avec le personnel technique, notamment quant aux suivis réglementaires et leur présentation.

Ainsi, Énergir propose qu'une rencontre technique se tienne les 11 et 12 octobre prochains à compter de 9h. Nous comprenons que cette rencontre pourrait avoir lieu dans les locaux de la Régie (salle Riopelle) et nous vous en remercions.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance

MLL/mb